

B . A . F . M .

**Brevet d'Aptitude à la
Formation des Moniteurs**

C.F.M.R.L.

**Centre de Formation de Moniteurs
de la Région Lorraine**

148, zone piétonne – B.P. 50049 – 57601 FORBACH Cedex
Tél : 03.87.29.35.71. – Fax : 03.87.29.35.74.

55 Rue Haute Seille – 57000 METZ
Tél : 03.87.36.93.48 – Fax : 03.87.36.42.58.

N° déclaration d'existence : 41570091257

AVANT – PROPOS

Les titulaires du B.A.F.M. jouent un rôle important dans l'éducation routière en France. En effet, ils sont à la tête du système de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière. La qualité de leur enseignement a donc une influence importante sur les prestations éducatives des enseignants de la conduite et par conséquent sur le comportement du conducteur.

Leur rôle s'est élargi depuis quelques années. Ainsi, ils contribuent également à la mise en place de la politique de sécurité routière. Ils interviennent aussi dans la formation pré et post-permis du conducteur. Ils sont partie prenante dans les actions de recyclage des enseignants de la conduite.

Ces tâches diverses exigent des connaissances étendues, mais aussi des capacités d'adaptation à des types de formation, à des publics différents.

C'est pourquoi, la formation dans laquelle vous vous engagez est difficile. Elle demande un bon niveau d'expression écrite et orale, un travail personnel important en dehors des temps de formation, une ouverture d'esprit ainsi qu'une faculté à se remettre en question.

Le programme d'enseignement est conforme au programme officiel paru en annexe de l'arrêté du 23 août 1971 modifié, relatif au BAFM. Cependant, il est élargi pour tenir compte des spécificités et de la diversité des tâches du « formateur de formateurs ».

*Christian GAUDIOSO
Mario CAMIOLO,
Directeurs du C.F.M.R.L.*

PROGRAMME

OBJECTIFS GENERAUX

I - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ROUTIERE

Connaître les contenus réglementaires du Code de la route et être capable de les argumenter.

II - DROIT

Maîtriser les contenus juridiques en matière de droit civil, administratif et pénal et savoir les appliquer correctement au domaine de la sécurité routière.

III - ASSURANCE AUTOMOBILE

Maîtriser les connaissances en matière d'assurance automobile et être capable de les appliquer à des cas concrets.

IV - LEGISLATION DU TRAVAIL

Maîtriser les contenus juridiques dans le domaine de la législation du travail en général et dans celui de l'enseignement de la conduite en particulier.

V - TECHNOLOGIE AUTOMOBILE - DYNAMIQUE DU VEHICULE

Connaître et savoir expliquer le rôle et le fonctionnement des principaux éléments d'une automobile et être capable de décrire l'évolution technique de ces éléments.
Connaître et savoir expliquer le comportement dynamique d'un véhicule automobile.

VI - CIRCULATION ET SECURITE ROUTIERE

Maîtriser les contenus concernant la circulation et la sécurité routière.

VII - PSYCHOPEDAGOGIE

Acquérir les connaissances psychopédagogiques, physiopédagogiques et pédagogiques indispensables à la conception de tout cursus de formation et permettant de dispenser cette formation dans le domaine de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.

VIII - EXPRESSION ECRITE ET ORALE

Être capable, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, en relation individuelle ou en groupe, de s'exprimer et de faire s'exprimer de façon logique, construite, argumentée et cohérente.

PROGRAMME

I - Réglementation de la circulation routière

- Historique et fondement du permis de conduire
- Utilisation des documents de recherche
- Etude détaillée du Code de la Route

II - Droit

a) Droit civil

- les personnes physiques
- les personnes morales
- les obligations

b) Droit administratif

- l'organisation administrative
- l'organisation juridictionnelle

c) Droit pénal

- classification des infractions et des peines
- répression des homicides et des blessures involontaires
- organisation judiciaire : les tribunaux et la cour de cassation
- fraudes : faux et usages de faux, usurpation de titre et tentative de cour de corruption

III - Assurance automobile

- loi du 27 février 1958
- différents contrats d'assurance automobile
- l'assurance du véhicule école

IV - Législation du travail

- le contrat de travail
- les conditions de travail
- le salaire
- les conventions collectives
- le règlement des conflits

V - Technologie automobile

- évolution du véhicule automobile
- les carburants, les lubrifiants et liquides des circuits divers
- les moteurs
- embrayage et transmission
- freinage, roues et pneumatiques
- suspension et direction
- équipement électrique
- comportement du véhicule

VI - Circulation et sécurité routière

- le parc automobile en France
- le réseau routier
- historique de la sécurité routière
- accidentologie

VII - Psychopédagogie

- psychologie du conducteur
- physiologie liée à la conduite
- pédagogie de la conduite
- psychologie de la formation

VIII - Expression écrite et orale

Un retour sur les différentes techniques écrites et orales sera fait de façon théorique. Puis ces techniques seront développées en pratique de façon transversale, à travers les différentes matières enseignées.

FICHE TECHNIQUE

- **Horaires** 8h30 – 12h00
13h30 – 17h00
- **Equipe de formation**
 - B.A.F.M.
 - Psychologue expert en sécurité routière
 - Professeur de droit
- **Matériel pédagogique** Salles de cours équipées en :
Paper board, rétroprojecteur, photocopieur, téléviseur,
Magnétoscope, caméscope, vidéo projecteur, système
Informatique, liaison Internet haut débit.
- **Lieu** Metz
- **Calendrier** Voir annexes
- **Tarif** Nous consulter